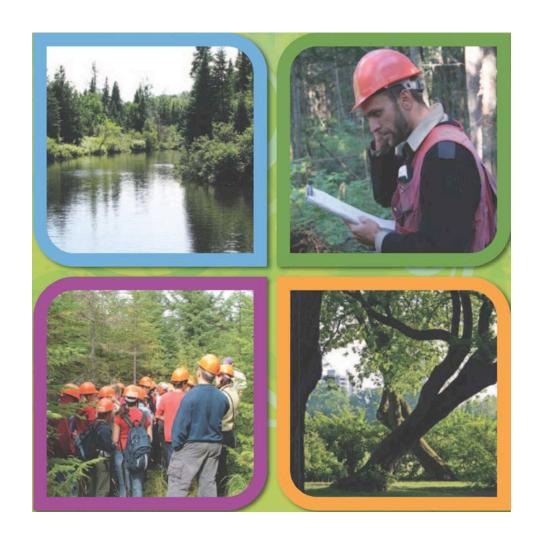


Rapport de consultation

Stratégie éducative relative au milieu forestier – Région de la Capitale-Nationale

Février 2012



RÉDACTION

Julie Molard, Biol., M.Sc.

Directrice générale, Association forestière des deux rives

RÉVISION

Marie-Pier Croteau, Bac. Comm. publique, DESS Relations publiques

Responsable communication et événements, Association forestière des deux rives

CRÉDITS PHOTOS

- page couverture : Lucie Brosseau (en bas, à droite) et Martine Lapointe (en haut, à droite)

PARTENAIRES FINANCIERS

Nous remercions les partenaires financiers qui ont rendu possible l'élaboration de la stratégie éducative relative au milieu forestier et la présente consultation : la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune.









Table des matières

Introduction	page 7
Participation et faits saillants	page 8
Résultats par objectifs	page 10
Commentaires reçus	page 13
Propositions de la Nation huronne-wendat (Bureau du Nionwentsïo)	page 14





Introduction

Fruit d'une démarche de concertation menée par l'Association forestière des deux rives (AF2R), la stratégie éducative relative au milieu forestier pour la région de la Capitale-Nationale vise à orienter les actions régionales afin d'alimenter la culture forestière, de renforcer les sentiments d'appartenance et de fierté envers le milieu forestier, de promouvoir son utilisation, de valoriser les métiers de la forêt et du bois et de favoriser l'émergence d'une relève qualifiée et adaptée. Dans cette perspective, la stratégie présente des grandes orientations définies au regard d'enjeux nationaux et régionaux, des objectifs à atteindre, et propose des moyens d'action ainsi que des partenaires potentiels pour leur mise en œuvre.

L'AF2R a soumis la stratégie éducative relative au milieu forestier à la consultation du 15 décembre 2011 au 13 janvier 2012 afin de mieux connaître et prendre en compte les priorités des intervenants des secteurs de l'éducation et de l'enseignement, de l'industrie, des services gouvernementaux, des organismes régionaux, de l'environnement, de la main-d'œuvre et bien sûr, des citoyens. Pour participer à la consultation, les répondants se sont livrés à un exercice de priorisation des objectifs de la stratégie en remplissant le document prévu à cet effet. La méthode de priorisation consistait à inscrire les 10 objectifs (10 étant le plus important et 1 le moins) prioritaires à réaliser dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie éducative.

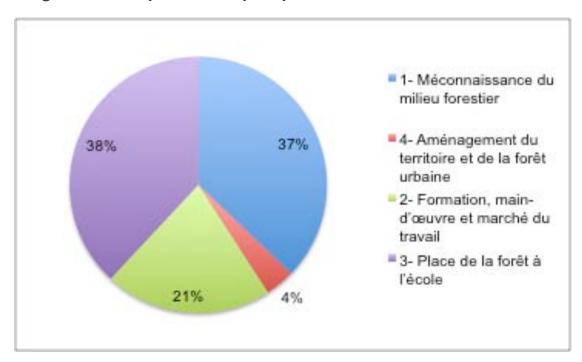
Les résultats de la consultation sont présentés dans ce rapport rendu public et accessible sur le site Internet de l'AF2R. Ils serviront à orienter et à prioriser les actions régionales en matière d'éducation relative au milieu forestier.



Participation et faits saillants

La participation à la consultation s'est élevée en tout à **41 participants** dont 19 membres du comité de concertation en éducation forestière (CCEF) et 22 citoyens. Les résultats ont été compilés et pondérés puis analysés par problématique, orientation et objectif. Pour simplifier l'analyse des résultats et faciliter la compréhension du rapport, les résultats du CCEF et ceux du public, qui ne comportaient pas d'écart significatif, ont été traités conjointement. Les diagrammes suivants illustrent les résultats obtenus en pourcentage pour chacune des problématiques et orientations alors que les textes exposent les faits saillants.

Diagramme des problématiques priorisées

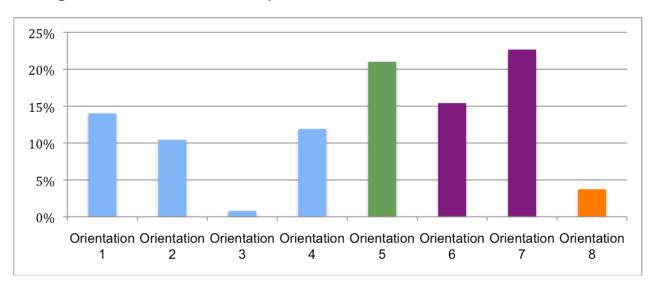


Le diagramme ci-contre présente les problématiques priorisées en pourcentage. Les deux problématiques qui apparaissent les plus fondamentales à solutionner sont la *Place de la forêt à l'école* et la *Méconnaissance du milieu forestier* avec respectivement 38 et 37 %.

Vient ensuite la problématique de la *Formation, main-d'œuvre et marché du travail* avec 21 % et, pour terminer, la problématique de l'*Aménagement du territoire et de la forêt urbaine* qui récolte seulement 4 %.



Histogramme des orientations priorisées



L'histogramme ci-dessus présente les orientations priorisées en pourcentage. Les orientations qui apparaissent les plus prioritaires sont la 7 : Développer la place de la forêt à l'école et la 5 : Favoriser la formation d'une relève qualifiée et adaptée aux besoins actuels de l'industrie avec respectivement 23 et 21 %.

Puis viennent les orientations 6 : Favoriser une meilleure connaissance de la forêt et du bois chez les jeunes, 1 : Favoriser une meilleure connaissance du milieu forestier, 4 : Valoriser et promouvoir l'aménagement forestier et 2 : Favoriser une meilleure connaissance du bois avec respectivement 15, 14, 12 et 10 %.

On termine avec les orientations 8 : Favoriser une meilleure connaissance des arbres et des boisés en milieu urbain et promouvoir leur protection et 3 : Faire connaître les modes de gestion des forêts avec respectivement 4 et 1 %.



Résultats par objectifs

Les tableaux des pages suivantes illustrent les résultats, obtenus en pourcentage, de la priorisation des objectifs. Seuls les objectifs priorisés par les participants ayant obtenus 8 % ou plus sont représentés dans les tableaux.

Le tableau ci-dessous illustre que l'objectif 3 : Sensibiliser les acteurs du milieu de l'éducation et faciliter l'intégration de l'éducation forestière dans les établissements d'enseignement de l'orientation 7 se démarque clairement comme la priorité numéro un avec 16 %.

Enjeu	Présence de l'éducation forestière dans les établissements d'enseignement et le réseau scolaire	Priorisation
Orientation 7	Développer la place de l'éducation forestière à l'école	
Objectif	3. Sensibiliser les acteurs du milieu de l'éducation, et faciliter l'intégration de l'éducation forestière dans les établissements d'enseignement	16 %



Les tableaux ci-dessous illustrent que les objectifs 2 : *Médiatiser les meilleures pratiques d'aménagement forestier afin de combattre les préjugés négatifs quant aux pratiques actuelles* de l'orientation 4 et 1 : *Faire connaître les produits, sous-produits et multiples usages du bois* de l'orientation 2 suivent avec respectivement 10 % et 8%.

Enjeu	Acceptabilité sociale de l'utilisation industrielle de la forêt	Priorisation
Orientation 4	Valoriser et promouvoir l'aménagement forestier	
Objectif	2. Médiatiser les meilleures pratiques d'aménagement forestier afin de combattre les préjugés négatifs quant aux pratiques actuelles	10 %

Enjeu	Connaissance du bois, de ses usages et de ses vertus	Priorisation
Orientation 2	Favoriser une meilleure connaissance du bois	
Objectif	1. Faire connaître les produits, sous-produits et multiples usages du bois	8 %



Le tableau ci-dessous illustre que les objectifs 1 : *Promouvoir les programmes de formation en foresterie et en transformation du bois* et 6 : *Accroître l'attractivité et la capacité de rétention du secteur forestier en valorisant les métiers et les travailleurs de la forêt* de l'orientation 5 suivent avec 8 % chacun.

Enjeu	Renouvellement, adaptabilité et qualification de la main-d'œuvre	Priorisation
Orientation 5	Favoriser la formation d'une relève qualifiée et adaptée aux besoins actuels de l'industrie ²	
Objectifs	1. Promouvoir les programmes de formation en foresterie et en transformation du bois	8 %
	6. Accroître l'attractivité et la capacité de rétention du secteur forestier en valorisant les métiers et les travailleurs de la forêt	8 %

On continue avec l'objectif 1 : Fournir du matériel pédagogique adéquat et facile d'utilisation aux enseignants et aux conseillers pédagogiques de l'orientation 7 et l'objectif 4 : Faire mieux connaître les métiers de la forêt de l'orientation 1 qui récoltent environ 6 % chacun, suivis des objectifs 2 : Favoriser les échanges directs entre les jeunes, la forêt et les gens de métiers et 3 : Offrir des services d'animation gratuits en éducation forestière de l'orientation 6 avec chacun près de 5 %.

Les autres objectifs, tous au-dessous de 4 %, peuvent être considérés comme non prioritaires pour les fins de l'exercice.



Commentaires reçus

Lors de cette consultation, les participants avaient l'opportunité d'émettre des commentaires et quelques-uns d'entre eux l'ont fait. Voici l'ensemble des commentaires émis et reproduits textuellement qui seront pris en compte, le cas échéant, lors de la mise à jour de la stratégie éducative relative au milieu forestier prévue au cinq ans :

Commentaire nº 1 : Ma priorisation tient compte du fait que plusieurs organismes traitent de certains des objectifs ou orientations énoncées par l'AF2R. Donc certains objectifs non priorisés sont importants mais sont couverts par d'autres.

Commentaire nº 2 : Je dois d'abord vous féliciter pour la qualité du travail présenté, autant pour le fond que pour la forme. Les stratégies et propositions sont clairement présentées et le texte est vraiment bien écrit. J'ai eu beaucoup de difficulté à prioriser car j'aurais mis, à quelques exceptions près, 10 à tous les objectifs, car les besoins sont criants partout. J'ai mis le plus d'intérêt au *Camp des professeurs* et à un *Camp potentiel pour politiciens*. Ces programmes initiés par une association forestière, donc balancés et vu plus objectifs, amènent le plus grand impact d'éducation et dont l'effet multiplicateur est le plus grand. Ce genre d'activités existe dans le Maine depuis plus de 20 ans (*Camp des professeurs* – Project Learning Trees –) et quelques années pour le *Camp des politiciens*, et tous deux amènent de très bons résultats à court, moyen et long termes. Bien que mon entreprise ait été sollicitée à quelques reprises pour le financement du *Camp des professeurs*, la situation économique ne nous aura pas permis de répondre positivement à ces sollicitations. Par contre, je vous assure que c'est à charge de revanche. Aussitôt que la situation s'améliorera, nous deviendrons un supporteur financier régulier et significatif pour ce genre d'activités. Entretemps, je pourrais être une ressource intéressée. Puisque l'AF2R s'occupe aussi de la région Chaudière-Appalaches où l'industrie forestière est omniprésente, entend-elle étendre sa stratégie et ses programmes aussi dans cette région ? Y aura-t-il le même genre de priorisation demandée ? Comment la stratégie proposée s'inspire-t-elle de l'expérience des autres associations forestières régionales et du matériel et des activités qu'elles ont développées ?

Commentaire n° 3 : Il ne faut pas oublier qu'il n'y a pas que des arbres en forêt. Les sujets comme la biodiversité forestière et faunique, la cueillette de PFNL (comme le sirop d'érable), le rôle des forêts pour la régulation des climats, les forêts sauvages anciennes protégées et les forêts jardinées devraient aussi être abordées !

Commentaire nº 4 : Très belle stratégie ! Je crois qu'avec un document comme celui-là, on structure enfin le travail de plusieurs organismes et organisations afin de faire évoluer la situation qui est problématique depuis un certain temps déjà.

Commentaire n° 5 : 1^{er} constat : Dénaturalisation des gens vivant en ville et des jeunes en général. Ne connaissent plus le rôle économique et environnemental / 2^e constat : Rupture entre la main d'œuvre spécialisée en génie, en technique et en opération et les besoins du marché (actuel et à venir) / 3^e constat : Manque à gagner financier pour l'État dans la balance commerciale.



Propositions de la Nation huronne-wendat (Bureau du Nionwentsïo)

Lors de cette consultation, des représentants de la Nation huronne-wendat ont demandé à rencontrer des représentants de l'AF2R à propos de la stratégie éducative relative au milieu forestier. Les représentants de l'AF2R ont acquiescé avec plaisir à cette demande et ont indiqué que les recommandations de la Nation huronne-wendat seraient intégrées au présent rapport de consultation et seraient prises en compte lors de la mise à jour de la stratégie éducative relative au milieu forestier prévue au cinq ans. Il est également important de noter que la Nation huronne-wendat avait été sollicitée pour faire partie des membres du comité de concertation en éducation forestière (CCEF) avant sa formation officielle en novembre 2008. À l'époque, la Nation huronne-wendat ne possédait malheureusement pas les ressources pour déléguer un représentant sur le CCEF. Rappelons que le principal mandat du CCEF était justement d'élaborer la stratégie éducative relative au milieu forestier. L'absence d'un représentant de la Nation huronne-wendat au sein du CCEF explique la lacune observée quant à l'intégration des préoccupations de la Nation huronne-wendat au document. Voici donc la transcription littérale des propositions, reçues le 3 février dernier, de la Nation huronne-wendat concernant la stratégie éducative relative au milieu forestier :

PROPOSITIONS DE LA NATION HURONNE-WENDAT CONCERNANT LA STRATEGIE EDUCATIVE RELATIVE AU MILIEU FORESTIER

Le présent document fait suite à la rencontre tenue le 23 janvier 2012 au bureau du Conseil de la Nation huronne-wendat entre des représentants de l'Association forestière des deux rives et du Bureau du Nionwentsïo. Lors de cette rencontre, il a été convenu que le Conseil de la Nation huronne-wendat, par l'entremise de son Bureau du Nionwentsïo, vous ferait parvenir ses recommandations au plus tard le 3 février.

Dans la section intitulée « LA NÉCESSITÉ D'UNE STRATÉGIE ÉDUCATIVE RÉGIONALE », la Nation huronne-wendat considère inquiétant de qualifier les habitants de la ville de Québec comme « premier habitant » et d'oublier toute l'histoire précédente. Comme vous le savez probablement déjà, les Premières Nations habitent l'Amérique depuis des millénaires. Nous vous suggérons d'employer un autre terme, comme «Nouveaux arrivants», « premiers colons » ou tout autre terme qui ne relègue pas notre présence millénaire aux oubliettes.



Problématique 1 : Méconnaissance du milieu forestier

Dans cette problématique, nous vous suggérons d'ajouter un cinquième enjeu : Méconnaissance des Premières Nations et de leurs enjeux

Des moyens d'actions devront toutefois être élaborés en collaboration avec notre Nation. En regard aux autres orientations, nous vous proposons d'ajouter la Nation huronne-wendat comme partenaire au point 1.1.2 du troisième moyen d'action. Notre Nation possède plusieurs documents à valeur historique concernant les forêts. De plus, comme vous le savez déjà, la forêt représente une valeur sociale importante puisqu'elle est liée à notre mode de vie.

Dans la section 1.1.3, la Nation huronne-wendat peut proposer des moyens d'action hurons-wendat en lien avec cet objectif. Ces projets pourraient également se retrouver dans l'enjeu 5 proposé précédemment. D'ailleurs, le Centre de Développement et de Formation de la Main-d'œuvre (CDFM) offre des cours très intéressants sur l'utilisation des ressources forestières : notamment en ce qui concerne la confection de panier en frêne, la construction de canot d'écorce, ainsi que l'artisanat avec les poils de porc-épic, poils d'orignal, etc.

Orientation 2 : Dans l'objectif 1.2.1, il serait important d'ajouter un moyen d'action qui concerne les produits du bois pour faire de l'artisanat. Il ne faut pas se limiter qu'aux grandes structures en bois et aux grands projets.

Problématique 2 : Formation, main-d'œuvre et marché du travail

La Nation huronne-wendat ajouterait une section importante à la formation, soit un volet Premières Nations. Cette section permettrait de connaître davantage la réalité des Premières Nations, leurs droits, leur mode de vie, leur utilisation du territoire, ainsi que les ressources qui sont exploitées et valorisées. Lorsque ces futurs diplômés seront sur le marché du travail, ils seront davantage aptes à collaborer avec les gens des Premières Nations et à les comprendre.

Problématique 3 : Place de la forêt à l'école

Nous croyons qu'il est important d'ajouter un autre enjeu : Méconnaissance des jeunes face aux Premières Nations. Cet enjeu permettrait de sensibiliser les jeunes aux réalités des Premières Nations et ainsi éloigner les préjugés à la base. Comme vous le dites dans votre conclusion : « la connaissance éloigne les préjugés ».

Dans l'annexe 2, au niveau du secteur des Premières Nations, il faut écrire correctement Nation huronne-wendat (pas de « e » à la fin).

